

# AMÉNAGEMENT DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES EURO PP DE NEXITY

Paris, le 4 juin 2020, 17h45 CET

Nexity annonce avoir obtenu en date du 3 juin, l'accord de ses prêteurs sur la totalité de ses emprunts obligataires Euro PP, pour, en particulier, être exonéré de son engagement de respecter la limite relative au ratio de levier jusqu'à l'arrêté des comptes de l'exercice 2021.

Ces accords s'inscrivent dans la continuité des accords déjà conclus<sup>1</sup> avec les partenaires bancaires pour ses principaux contrats de financement Corporate.

Nexity remercie ses partenaires bancaires et ses prêteurs obligataires pour leur soutien et leur réactivité.

## **ACCOMPAGNER TOUTES LES VIES IMMOBILIÈRES, C'EST L'AMBITION DE NEXITY**

Pour les particuliers, les entreprises ou les collectivités, Nexity propose la plus large gamme de conseils et d'expertises, de produits, de services ou de solutions afin de mieux prendre en compte les besoins de nos clients et répondre à toutes leurs préoccupations.

Nos métiers - transaction, gestion, conception, promotion, aménagement, conseil et tous les services associés - sont désormais organisés pour les servir et les accompagner. Premier acteur de référence de notre secteur, nous sommes résolument engagés envers tous nos clients mais aussi vis-à-vis de notre environnement et de toute la société.

Nexity est coté au SRD et au Compartiment A d'Euronext

Membre des Indices : SBF80, SBF120, CACMid60, CAC Mid & Small et CAC All Tradable

Mnemo : NXI - Code Reuters : NXI.PA - Code Bloomberg : NXI:FP

Code ISIN : FR0010112524

## **CONTACT**

Domitille VIELLE - Directrice des Relations Investisseurs / +33 (0)1 85 55 19 34 - [investorrelations@nexity.fr](mailto:investorrelations@nexity.fr)

Géraldine BOP – Directrice adjointe des Relations Investisseurs / +33 (0)1 85 55 18 43 – [investorrelations@nexity.fr](mailto:investorrelations@nexity.fr)

---

<sup>1</sup> Voir communiqué de presse du 24 avril 2020